

CONSEIL MUNICIPAL DE ST CIERS SUR GIRONDE

Séance du Mercredi 4 Mars 2026

L'An deux mille vingt-six, le quatre mars à 18h00,
Le conseil municipal de la Commune de St Ciers-sur-Gironde, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Pierre CARITAN, Maire.

Présents :

Pierre CARITAN - Viviane LOUIS DIT TRIEAU - Valérie FEUGAS - Jackie VIE - Francis JOUBERT - Nadine HERVE - Michel TOURNIER - Loïc DURAND - Vanessa DURET - Denis GOMEZ - Stéphane BERNARD - Joëlle BLANCHARD - Dominique PARADE - Claude CHASSIN

Absents - excusés ayant donné procuration :

Francis EMERY ayant donné procuration à Jackie VIE
Ludovic BOSSE ayant donné procuration à Viviane LOUIS-DIT-TRIEAU
Clarisse DUDA ayant donné procuration à Valérie FEUGAS

Absents - excusés n'ayant pas donné procuration :

Murielle CORRE - Françoise VILLARD - Florence LORIOUX - Judith SCHOUTEN

Secrétaire de séance : Stéphane BERNARD

LISTE DES DELIBERATIONS

Acte N°	Objet de la délibération	Vote
D20260301	Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 au Budget Primitif 2026 - budget communal	UNANIMITE
D20260302	Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 au Budget Primitif 2026 - budget assainissement	UNANIMITE
D20260303	Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 au Budget Primitif 2026 - budget cinéma	UNANIMITE
D20260304	Vote du Budget Primitif 2026 - budget communal	UNANIMITE
D20260305	Vote du Budget Primitif 2026 - budget assainissement	UNANIMITE
D20260306	Vote du Budget Primitif 2026 - budget cinéma	MAJORITE (1 abstention M. TOURNIER)
D20260307	Fongibilité des crédits - année 2026	UNANIMITE
D20260308	Subventions aux associations - année 2026	MAJORITE (1 abstention M. GOMEZ et 2 DEPORTS Mme LOUIS DIT TRIEAU ET M. DURAND)

D20260309	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2024	SUJET REPORTE et NON VOTE
D20260310	Avenant n° 1 d'augmentation du montant plafond de modification du périmètre, de mise en conformité du PPI et de prorogation à la convention opérationnelle avec l'EPFNA	MAJORITE (3 votes contres : M. DURAND, M. GOMEZ et Mme BLANCHARD & 1 abstention M. TOURNIER)
D20260311	Compte-rendu de l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) 2025 relatif à la convention n° 3320075	UNANIMITE
D20260312	Annulation délibération D20251207 du 18/12/2025 - Régularisation d'admission en non-valeur	UNANIMITE

Publié et Affiché en Mairie, le 06/03/2026,

Pierre CARITAN,



Stéphane BERNARD,

